

ALTERNATIVE jeunesse

LA VOIE À PRIVILÉGIER

IE • ÉTUDES • EMPLOI • AUTONOMIE • ÉTU



Québec  

Tu veux terminer tes
études?

Tu veux obtenir un
emploi?

Tu veux être
autonome
financièrement?

Participe à
Alternative jeunesse!

Pour atteindre plus facilement ton objectif,
tu recevras :

- un accompagnement
personnalisé;
- une allocation jeunesse,
qui témoigne du caractère
actif de ta démarche.



En participant à **Alternative jeunesse**, tu recevras une aide financière sous la forme d'une allocation jeunesse, qui témoigne du caractère actif de ta démarche. Tu bénéficieras aussi d'un accompagnement personnalisé. Un plan d'intervention sera élaboré en fonction de tes besoins et de ta réalité par rapport au marché du travail.

Ce plan adapté à ta situation t'aidera à choisir les activités qui correspondent le mieux à tes besoins pour :

- obtenir un emploi qui répondra à tes attentes;
- te diriger, s'il le faut, vers la formation à suivre pour accéder à un emploi qui t'intéresse;
- te préparer au marché du travail;
- t'orienter vers des outils efficaces pour effectuer une recherche d'emploi profitable.

**La voie à privilégier
pour acquérir
ton autonomie
personnelle, sociale
et professionnelle.**



Ta participation à **Alternative jeunesse** te permettra de profiter d'un accompagnement personnalisé.

Une agente ou un agent d'aide à l'emploi du centre local d'emploi (CLE) sera là pour toi, tout au long de ta démarche. Ensemble, vous pourrez établir un plan d'intervention qui te conviendra.

**Ton engagement
dans ta démarche
est le meilleur gage
de ta réussite!**

Participe, toi aussi!

**ALTERNATIVE
jeunesse**



Tu désires participer à

Alternative jeunesse et :

- tu as moins de 25 ans;
- tu es admissible au Programme d'aide sociale ou au Programme de solidarité sociale;
- tu es en mesure d'entreprendre une démarche active vers l'emploi.

Inscris-toi à ton CLE.

Pour plus de **renseignements**

Tu peux t'adresser à ton CLE ou communiquer avec le Bureau des renseignements et plaintes du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale aux numéros suivants :

- Si tu habites la région de Québec

418 643-4721

- Ailleurs au Québec, sans frais

1 888 643-4721

www.mess.gouv.qc.ca

Alternative jeunesse s'inscrit dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et découle de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.



Mise en garde

Ce document d'information générale ne peut être utilisé pour interprétation légale ou juridique et ne remplace pas les dispositions des lois et règlements visés.

Emploi
Québec



Papier contenant 30 % de
fibres postconsommation